

NOTE D'INFORMATION

Résultats CEID – CESS 2024

L'Administration générale de l'Enseignement vous prie de trouver ci-dessous les résultats relatifs aux épreuves externes communes certificatives conduisant à l'obtention du CE1D et du CESS de juin 2024. Les résultats correspondent aux informations transmises à ce jour par les établissements scolaires, et ne sont donc pas exhaustifs.

CEID

Les résultats suivants concernent les élèves de 2^e année secondaire commune et supplémentaire qui ont présenté les épreuves de juin 2024 en sciences, mathématiques, français et langues modernes.

Pour rappel, le Conseil de classe doit considérer que les élèves sont compétents dans la discipline concernée lorsque ceux-ci atteignent un score égal ou supérieur à 50 %. En cas d'échec, le Conseil de classe peut néanmoins estimer que l'élève a réussi pour la discipline concernée, sur base de son dossier scolaire.

CEID sciences

Pour cette épreuve, l'Administration a reçu 99,4 % des résultats d'élèves. Parmi ceux-ci, 68,8 % des élèves de 2^e commune et de 2^e supplémentaire de l'enseignement secondaire ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 55,5 %.

En septembre 2023, le taux de réussite de l'épreuve (résultats concernant 99,3 % des élèves) était de 82,5 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 64 %.

CEID mathématiques

Les résultats concernent 99,4 % des élèves. 57 % des élèves de 2^e commune et de 2^e supplémentaire de l'enseignement secondaire ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 52,6 %.

En septembre 2023, le taux de réussite de l'épreuve (résultats concernant 99 % des élèves) était de 58,2 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 54 %.

CEID français

Sur l'ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires pour cette épreuve (99,7 % des élèves), 85,2 % des élèves de 2^e commune et de 2^e supplémentaire de l'enseignement secondaire ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 66,1 %.

En septembre 2023, le taux de réussite de l'épreuve (résultats concernant 99,2 % des élèves) était de 80,7 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 63,7 %.

CE1D langues modernes

À ce jour, l'Administration a reçu les résultats de 99,7 % des élèves. Parmi ceux-ci, 69 % des élèves de 2^e commune et de 2^e supplémentaire de l'enseignement secondaire ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 60,1 %.

En septembre 2023, le taux de réussite de l'épreuve (résultats concernant 98,9 % des élèves) était de 71,1 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 61,9 %.

Les taux de réussite étant liés au nombre de résultats transmis par les établissements scolaires, ces derniers diffèrent du taux d'obtention du certificat CE1D.

CESS

L'épreuve externe commune ne porte que sur une partie des disciplines et des compétences visées par le certificat. Dès lors, le taux de réussite ne correspond pas au nombre de certificats délivrés.

Pour rappel, le Conseil de classe doit considérer que les élèves maîtrisent la ou les compétence(s) évaluée(s) dans la discipline concernée lorsque les scores obtenus sont égaux ou supérieurs à 50 %. La décision relative à la délivrance du certificat relève de ses compétences.

CESS histoire

Le CESS histoire évaluait cette année la compétence de critique (compétence 2) et était destiné aux élèves de 6^e générale et de 6^e technique et artistique de transition. L'Administration a reçu 99,3 % des résultats d'élèves.

Sur l'ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 82 % des élèves ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 63,2 %.

En septembre 2023, sur un taux de 99,3 % des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 86,5 % avec un score moyen atteint par les élèves de 66,5 %.

CESS français

Le CESS français **transition** portait sur la compétence : « synthétiser un ensemble de documents portant sur un même sujet » (UAA 2).

Il était destiné aux élèves de 6^e générale et de 6^e technique et artistique de transition.

À ce jour, l'Administration a reçu 99,7 % des résultats d'élèves. Sur l'ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 85,9 % des élèves ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 66,4 %.

En septembre 2023, sur un taux de 98,9 % des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 85,1 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 66,7 %.

Le CESS français **qualification** portait également sur la compétence : « synthétiser un ensemble de documents portant sur un même sujet » (UAA 2). Il était destiné aux élèves de 6^e technique et artistique de qualification et de 7^e professionnelle.

À ce jour, les écoles ont communiqué 99,2 % des résultats à l'Administration. Sur l'ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 73 % des élèves ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 57,8 %.

En septembre 2023, sur un taux de 98,3 % des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 74,9 % avec un score moyen atteint par les élèves de 58,6 %.

Contact presse

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Service Presse/Communication

age.presse@cfwb.be

Tél. : 02 690 80 31

Plus d'informations sur le CE1D ou le CESS :

www.enseignement.be/ce1d

www.enseignement.be/cess